

Séance du jeudi 25 mai 2023

Date de la convocation : 17/05/2023

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 15/16

Votants : 17/19

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT, Gérard VILATTE.

Pouvoirs : Mme Nicole HUET à Mme Béatrice PEREIRA

Mme Andrée JOUSSEAUME à M. Patrick RAMOS

M. Dominique MOREL à M. François JOUANNAULT

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27/04/2023.

Le procès-verbal de la séance du 27/04/2023 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 17 voix pour.

Arrivée de Mme Béatrice PEREIRA

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 08/05/2023.

Le procès-verbal de la séance du 08/05/2023 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 19 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Acquisition de luminaires pour la Mairie auprès de la société OMNILUM pour un montant de 696,56€ HT, 836,35€ TTC.
- Relevé topographique complémentaire pour le pôle commerces par la société SITEA CONSEIL pour un montant de 710,00€ HT, 852,00€ TTC.
- Réparation de fuite sur le logement 3 rue des Ecoles par la société AUNIS TIP pour un montant de 185,00€ HT, 222,00€ TTC.
- Location de structures gonflables pour la fête de la Rosière auprès de la société DES BONDS DELIRES pour un montant de 237,50€ HT, 285,00€ TTC.
- Animations pour la fête de la Rosière par la société ARTISCENES pour un montant de 8.405,02€ HT, 9.457,93€ TTC.
- Location de barnums pour la fête de la Rosière auprès de la société GILLOU TOF pour un montant de 470,00€ TTC.
- Mission de géodétection des réseaux à la salle du Parc par la société ECR ENVIRONNEMENT pour un montant de 1.600,00€ HT, 1.920,00€ TTC.
- Travaux électriques à la Mairie par la société SAS PEREIRA CHAILLOUX pour un montant de 596,31€ HT, 715,57€ TTC.
- Avenant 1 à la maîtrise d'œuvre pour la construction de La Galerie avec la société LIM ARCHITECTURE pour un montant de 2.846,50€ HT, 3.415,80€ TTC.
- Fourniture et pose de menuiseries pour l'école par la société GAUDISSARD pour un montant de 44.418,55€ HT, 53.300,16€ TTC.
- Travaux de peinture à la Mairie par la société INOVE FACADE pour un montant de 3.021,00€ HT, 3.625,20€ TTC.
- Remplacement de la chaudière à l'école par la société HURON FRERES pour un montant de 12.795,84€ HT, 15.335,01€ TTC.
- Travaux d'isolation à l'école par la société AVILIA pour un montant de 5.655,00€ HT, 6.786,00€ TTC.

- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour les Transhumances Littorales par la société Y A COMME UN LEZARD pour montant de 500€ TTC.
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour les Transhumances Littorales par la société J'AI VU LOUISA pour montant de 350€ TTC.
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour les Transhumances Littorales par la société THEATRE DU VOYAGE INTERIEUR pour montant de 350€ TTC.
- Contrat de cession d'exploitation d'un spectacle pour les Transhumances Littorales par la société AUTOUR DE PETER pour montant de 350€ TTC.
- Travaux de chauffage à la garderie par la société HURON FRERES pour un montant de 557,82€ HT, 669,38€ TTC.
- Fourniture et service de l'apéritif pour la fête de la Rosière par la société AUNIS RECEPTION pour un montant de 1.611,37€ HT, 1.700,00€ TTC.
- Travaux de peinture pour le logement du 2 rue du puits par la société ATLANTIQUE MULTISERVICES pour un montant de 2.476,30€ TTC.
- Vérification ponctuelle avant consuel pour les bungalows de sport et pour les jardins partagés par la société BUREAU VERITAS pour un montant de 360,00€ HT, 432,00€ TTC.

Délibération n°1 Partenariat avec Angoul'Loisirs – avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Commune et Angoul'Loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer un avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs avec Angoul'Loisirs, modifiant ses articles 2 et 4 prorogeant la durée initiale jusqu'au 30/06/2023, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée la majorité avec 16 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°2 Projet de liaison cyclable Salles sur Mer – Sollicitation d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite une aide financière de 50 % du montant restant dû des études, auprès de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle soit 11.910 € TTC.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°3 Fête de la Rosière 2023 – Dotation Rosière et remboursement des robes des Dauphines et Tarifs du repas

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer les repas de la manifestation de la Fête de la Rosière 2023 comme suit : Repas Adulte : 17 € et Repas Enfant (jusqu'à 12 ans) : 7 €,
- D'accorder une dotation de 500€ à la Rosière 2023 élue,
- De rembourser la/les Dauphines de la Rosière 2023 de son/leur achat de tenue pour la Fête de la Rosière 2023, sur présentation de justificatifs et dans la limite de 100 euros par personne (cette indemnisation est conditionnée par la présence effective de ou des demoiselles d'honneur le week-end des 17 et 18 juin 2023),
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°4 Convention relative à la mise à disposition temporaire d'un terrain communal pour l'accueil des grands groupes de Gens du Voyage avec la CDA La Rochelle – saison 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle une convention relative à la mise à disposition temporaire d'un terrain communal pour l'accueil des grands groupes de Gens du Voyage avec la CDA La Rochelle – saison 2023, ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n°5 – Décision modificative n°1 Budget COMMUNE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21534 (041) : Réseaux d'électrification	36 627,15	168758 (041) : Autres groupements	36 627,15
21534 (041) : Réseaux d'électrification	7 766,02	168758 (041) : Autres groupements	7 766,02
	44 393,17		44 393,17
Total Dépenses	44 393,17	Total Recettes	44 393,17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Madame le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°6 Signature du Contrat Local de Santé (CLS) de l'Agglomération Rochelaise

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le Contrat Local de Santé de l'agglomération rochelaise et tout document nécessaire à sa mise en œuvre pour une durée de 5 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°7 Tarif du ticket pour le drapeau du Stade Rochelais

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix du ticket à 2€ pour le tirage au sort des drapeaux du Stade Rochelais et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier. Il est précisé que les sommes collectées seront reversées à destination des équipements sportifs.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 29/06/2023 à 18h.
- Dates de prochaines manifestations :
 - Inauguration des jardins partagés le samedi 10/06/2023 à 11h30
 - Fête de la Rosière : samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 dans le Parc avec les Peintres dans la rue le dimanche 18 juin 2023
 - Cérémonie du 18/06/2023
 - Inauguration de la Place Samuel Paty le mardi 04/07/2023 à 16h30
 - Forum des Associations le samedi 02/09/2023 après-midi